

Date de dépôt :

n° de dossier : CTS

DEMANDE D'INSTALLATION DE CHAPITEAU TENTE OU STRUCTURE POUR UNE MANIFESTATION RECEVANT DU PUBLIC

(Demande à déposer 1 mois au minimum avant la date de la manifestation pour tout établissement dont l'effectif est supérieur à 19 personnes ou pour tout groupe de structures non accolées, distantes de moins de 8m)

1 - DEMANDEUR (bénéficiaire de l'autorisation et responsable de la manifestation)

NOM, Prénoms : _____

(pour les personnes morales, nom du représentant légal ou statutaire)

Adresse : _____

Code postal :

Commune : _____

Téléphone :

e-mail : _____

2 - PROPRIETAIRE DU TERRAIN D'IMPLANTATION DU CHAPITEAU, TENTE OU STRUCTURE

NOM, Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal :

Commune : _____

Téléphone :

e-mail : _____

3 - DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

Désignation de la manifestation : _____

Date de la manifestation: _____

Activité projetée: _____

Effectif public attendu: _____

Effectif personnel prévu: _____

Surface réservée au public en m² : _____

Adresse : _____

Code postal :

Commune : _____

4 - CHAPITEAU, TENTE OU STRUCTURE

Description des installations:

5 - ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné (e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles et prescriptions relevant de la réglementation sécurité ainsi que toutes celles qui me seront notifiées par le service instructeur de la présente demande. Conformément à l'article R143-34 du CCH, en tant qu'exploitant de la manifestation, je m'assurerais que toutes les installations et les équipements seront établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions du règlement de sécurité.

J'accepte de recevoir par **courrier électronique** les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à mon adresse électronique

6 - SIGNATURE

Nom :

date :

Signature

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

“ Autorisation du propriétaire du terrain privé où est prévue la manifestation

(L'occupation du domaine public devra faire l'objet d'une autorisation spécifique à déposer en mairie)

“ Plan de situation du terrain où est prévue la manifestation indiquant:

le nom des voies d'accès au terrain,

l'implantation des poteaux d'incendie situés à proximité du terrain (au minimum 2 PI)

“ Plan de masse côté indiquant :

l'implantation de la structure par rapport aux constructions existantes et aux limites parcellaires du terrain,

la zone d'ancrage et d'haubanage,

les zones barrières, non accessibles au public,

les accès existants sur le terrain avec indication de leur nature (portail, motorisé ou manuel, dimension...)

“ Plan intérieur coté du chapiteau ou de la structure avec indications des :

aménagements intérieurs (gradins, mobilier ...),

accès et sorties de secours côtés,

emplacement de l'éclairage de secours,

emplacement des extincteurs

“ Extrait du registre de sécurité en cours de validité.

Cet extrait sera à fournir au minimum 8 jours avant la date de la manifestation (CTS 31)

“ Dans le cas d'utilisation d'appareils électriques ou de chauffage rapport de vérification périodique

de ceux-ci (réalisé par un technicien compétent ou un organisme agréé).

“ Rapport de vérification périodique des extincteurs, alarme incendie, éclairage de secours.

“ Dans le cas de gradins ou tribunes démontables, le rapport de vérifications et conformité de ceux-ci

INFORMATIONS

La présente demande doit être fournie en **DEUX EXEMPLAIRES** et être complétée si besoin par le dépôt d'autres demandes auprès des services adéquats (Droit de Place pour occupation du domaine public, Affaires administratives pour vente au déballage,....)